

Conseil Municipal des Jeunes du Mercredi 25 Janvier 2023

Enfants élus : 13

Présents : 11

Votants : 12

Présents : Inès BOISSART (CM1), Maëlle BOUCHERIE (CM2), Mael FOUCAULT (CM2), Lyah GOMEZ (CM1), Noham LAGARDE (CE2), Amaël LUCAS (CE2), Lola MARCHAND (CE1), Lana PICHARD (CE1), Lucie SUIRE (CM2), Antoine ROMANO (CE1), Rose VANPOUCKE (CE2).

Excusés : Sacha PANNIER (CM1),

Alexis PINSON (CE2) a donné son pouvoir à Noham LAGARDE

Suppléants : Elio GINESTAR (CE1), Léonie SCHWARTZ (CM2), Lise MARCHAND (CM2).

Anciens CMJ présents : Emma BERNARDEAU, Olivia BORGHIERO, Naomi LAGARDE, Marie RENOUF, Chloé CHOLLET, Chloé VIDAL et Natanaël ROLAIS

Membres de la Commission Animation et Jeunesse présents : Valérie RENOUF, Pascale BERTEAU, Laëtitia LAINE, David PACAUD et Maëlle FLAIRE.

Membre de Commission Animation et Jeunesse excusée : Monique LALU.

Secrétaire de séance : Maëlle FLAIRE.

Ordre du jour :

1/ Elections du Maire et des Adjoint :

Candidats au poste de Maire :

Maëlle BOUCHERIE

Inès BOISSART

Lyah GOMEZ

Nombre de voix reçues :

Maëlle BOUCHERIE 7

Inès BOISSART 4

Lyah GOMEZ 1

Est élue au poste de Maire : Maëlle BOUCHERIE

Candidats au poste de 1^{er} Adjoint :

Antoine ROMANO 2

Amaël LUCAS 6

Mael FOUCAULT 4

Est élu au poste de 1^{er} Adjoint : Amaël LUCAS

Candidats au poste de 2^{ème} Adjoint :

Inès BOISSART 2

Lyah GOMEZ 3

Lana PICHARD 7

Est élue au poste de 2^{ème} Adjoint : Lana PICHARD

Candidats au poste de 3^{ème} Adjoint :

Mael FOUCAULT 4

Antoine ROMANO 8

Est élu au poste de 3^{ème} Adjoint : Antoine ROMANO

Candidats au poste de 4^{ème} Adjoint :

Inès BOISSART 5

Lyah GOMEZ 7

Est élue au poste de 4^{ème} Adjoint : Lyah GOMEZ.

2/ Questions diverses :

Le règlement intérieur est distribué aux enfants : il devra être ramené lors de la prochaine réunion, signé par les parents et par l'enfant élu.

Les membres adultes rappellent quelques règles :

Prévenir impérativement en cas d'absence : si au bout de 3 absences, l'enfant élu ne prévient pas, il sera exclu définitivement du Conseil.

Être ponctuel : le CMJ commence à 18h30, un mercredi par mois. Il faudrait être là avant pour que le CMJ commence dès 18h30.

Être poli : bonjour, merci, au revoir, sont les formules de politesse de base.

Penser à prévoir cahier, feuilles, crayons et agenda à chaque réunion du CMJ.

Si l'enfant élu se rend compte que finalement, il ne souhaite plus participer au CMJ, il a le droit d'arrêter. Il doit faire un courrier de démission.

Cela permettra à un suppléant de prendre sa place.

3/ Projets :

Pelouse synthétique sur le terrain de foot de l'école

Miroirs dans les toilettes de l'école

Potager dans la cour de l'école

Visite de la caserne des pompiers

Installer des jeux, des balançoires, dans Saint Georges du Bois

Journée nettoyage de la commune avec le pique-nique 0 déchets

Visite de la Gendarmerie

Visite de l'Altriane (centre de tri des déchets situé à La Jarne)

Visite de Cyclad et de la déchetterie

Protection au niveau du panneau de basket de l'école (la présence de barres bloque parfois les ballons)

Plus de poubelles sur la commune

Rendre visite aux personnes âgées (EHPAD de Surgères), sous forme de goûter, emmener des jeux, faire des cartes de vœux et après les inviter au spectacle du Téléthon

Faire venir des professionnels dans l'école pour qu'ils présentent leur métier

Actions :

Changer la rubalise autour de la nouvelle structure dans la cour

Installer un terrain de voitures

Déboucher les billes dans le terrain à billes

Recoudre le filet du but du terrain de foot

Information importante :

Organisation du Printemps des Poètes en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Thème : le bonheur !!

Un après-midi création et lecture de poèmes est prévu le samedi 4 février, de 14h à 17h, salle des aînés.

Dans le même temps, a lieu l'après-midi jeux intergénérationnels : ouvert à tout le monde.

Cet après-midi permet de jouer, d'échanger, de discuter avec des amis ou de rencontrer d'autres personnes.

Prochaine réunion du CMJ : mercredi 1^{er} février 2023 à 18h30 en Mairie. Une convocation vous sera envoyée par mail.

Pensez au règlement intérieur !!